ST-TRO INFOS

Brèves sablées et salées

n°9
FÉVRIER 2022

LE DEVENIR DE LA POSTE

C'est le 22 juillet 2021 que La Poste est venue en bureau communautaire, présenter aux 8 maires d'Oléron son bilan et ses prévisions d'évolution sur notre territoire. La Poste subit depuis 5 ans une baisse de fréquentation des bureaux (- 52%). Notamment, **les bureaux de Saint-Denis d'Oléron, Dolus d'Oléron et Saint-Trojan-les-Bains sont très impactés et ne sont plus viables.**

Nous avons reçu une délégation de La Poste le 15 septembre 2021 en Mairie pour voir ce qui pouvait être envisagé pour notre commune. Puis en décembre nous sommes allés visiter les locaux attribués à La Poste, et le 26 janvier dernier, nouvelle réunion avec des personnes de La Poste pour affiner le projet, notamment techniquement.

Nous sommes donc aujourd'hui en capacité de vous apporter des précisions quant aux changements à venir.

Nous envisageons de créer une **Agence Postale Communale afin de conserver tous les services proposés aux habitants aujourd'hui** : le retrait et dépôt de lettres et colis, l'affranchissement, la vente de produits et services, les services financiers de retrait et dépôt d'espèces, un accès libre aux services numériques publics.

Une convention tripartite sera établie pour 9 ans (reconductible une fois pour 9 ans), suivant des conditions strictes convenues avec l'Association des Maires de France (AMF) et l'Etat.

La Poste nous financera un emploi à temps partiel pour la gestion de l'agence, soit une indemnisation d'environ 14 000€ par an. Nous serons libres de définir les horaires d'ouverture de l'agence ; actuellement, le bureau est ouvert tous les matins, du lundi au samedi, soit 15 heures par semaine.

La Poste pourra nous verser une prime exceptionnelle de plus de 3 000€ pour des travaux d'installation de l'agence ; nous envisageons une réduction de l'espace accueil des bureaux actuels.

Le mobilier nous sera fourni pour une valeur de 4 000€, ainsi que le matériel informatique et son entretien.

Le fonctionnement de l'Agence Postale Communale nécessitera de former 2 personnes (prise en compte des congés et absences) qui devront respecter le principe de confidentialité des données auxquelles elles auront accès. La formation sera à la charge de La Poste.

L'activité « poste » (dont les fonds déposés) sera sous la responsabilité de La Poste qui est assurée à cet effet.

Une idée du planning ?

Si tout va bien, les travaux du bureau de poste pourraient se dérouler en octobre ou novembre 2022, pour une reprise par la commune en novembre ou décembre. Ces travaux nécessiteraient une fermeture de 2 semaines, pendant lesquelles La Poste s'engage à proposer les services différemment.
Ces dernières informations vous sont données sous toute réserve, sachant que nous n'avons pas encore de devis ni de délais d'intervention d'artisans !

Une dernière information : les communes de Grand-Village Plage et La Brée-les-Bains fonctionnent déjà en Agence Postale Communale depuis plusieurs années.

ACTUALITÉS VIE MUNICIPALE

DEMI-HEURE CITOYENNE CONSEIL MUNICIPAL

Le **Conseil Municipal** aura lieu le **mardi 22 février** à 20h, salle de l'Éperon ; il sera précédé de la **demi-heure citoyenne** à 19h30.

JARDINS COMMUNAUX & JARDIN PARTAGÉ

Jardins communaux : des parcelles sont encore disponibles ! Contactez la mairie.
Jardin partagé : accueil tous les mercredis après-midi au n°11 rue Jean Moulin.

INSTALLATIONS FLEURIES DANS LE CENTRE-VILLE

Mardi 8 février nous avons eu le plaisir de recevoir une vingtaine d'élèves de la section "Fleuristerie" du CFA de Saintes qui ont travaillé sur 5 installations fleuries de mimosa dans le centre-ville (marché couvert, mairie, église, place à l'intersection de la rue de la République et de la Cité Bonsonge).

OFFRES D'EMPLOIS DE LA COMMUNE

- Agent d'entretien responsable (école, ménage), 30h/semaine.
- Agent des espaces verts saisonnier (juillet-août), 35h/semaine du mercredi au dimanche.
- Un agent pour les mois de juillet et août, pour ouvrir les barrières de la rue piétonne, tous les soirs entre 22h et 22h30.

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez la mairie au 05 46 76 00 30.

VIE COMMERCANTE

Le marché est ouvert aux horaires habituels : mardi, jeudi et samedi de 8h à 13h.

SANTÉ

Le docteur Patrick Dessonet, du centre de santé Les Trémières, a pris sa retraite en février.

VIE ASSOCIATIVE

Samedi 26 février (15h) : Assemblée générale de **L'Oignon de Saint-Turjan,** à la salle de l'Éperon, ouvert à tous.

ANIMATIONS

22 février (14h-17h) : **Balade "Mille et un regards sur la pointe de Maumusson"**, par IODDE (CPIE Marennes-Oléron). Gratuit, réservation obligatoire : animation@iodde.org / 05 46 47 61 85.

Le **festival du Chocolat**, organisé par l'association le Comité des Fêtes, se déroulera samedi 2 et dimanche 3 avril.

Samedi 5 mars (14h) : **Balade "À la découverte du pertuis de Maumusson, lieu de sinistres naufrages, du Marais des Bris et de l'architecture balnéaire"**, par Les Sorties de la Renarde. 5€/personne, réservation au 06 74 56 41 07.

Jusqu'au 7 mars, venez découvrir l'**exposition photo "Autour de Lannelongue"** de Thibault Lalille, à l'espace Ile'Art du foyer Lannelongue.

Le **repas des aînés** se tiendra le samedi 19 mars.

La **remise de la couronne** Miss Pays Marennes Oléron 2019 à Miss Pays Marennes Oléron 2022 aura lieu le 26 mars, salle polyvalente. Entrée payante. Renseignements au 06 84 21 03 94.

Reprise de "**Conversations**" à la bibliothèque (discussions et échanges autour de vos livres coups de cœur). Contact : 05 46 36 53 69 / biblio-stj@orange.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars** pour le faire en ligne et jusqu'au **vendredi 4 mars** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.